



Novembre 2024

PERMIS DE TUER

un document d'orientation de l'UE aux conséquences considérables

Résumé Exécutif



Résumé

L'Europe est confrontée à un effondrement de la biodiversité d'une ampleur inégalée, les populations d'arthropodes chutant à une vitesse alarmante. Dans certaines régions, la biomasse d'insectes a diminué de 75 % en près de 25 ans. Les preuves scientifiques des principaux facteurs de ce déclin sont claires: perte d'habitat, agriculture intensive et utilisation démesurée de pesticides.

Le règlement européen sur les pesticides stipule que les produits phytosanitaires ne doivent pas avoir d'effets inacceptables sur l'environnement et les espèces non ciblées, en tenant compte de leur impact sur la biodiversité et les écosystèmes. Dans la pratique, cependant, des pesticides hautement toxiques pour les insectes et autres petits invertébrés (appelés "arthropodes") et ayant un impact négatif sur la biodiversité continuent d'être systématiquement approuvés dans l'Union européenne. Cela est possible grâce à un "document d'orientation" obsolète et biaisé, qui détaille la manière dont l'impact des pesticides sur les arthropodes "non ciblés" doit être évalué dans l'UE. En substance, ce document permet de tuer des arthropodes sans presque aucune limite. Adopté en 2002 et jamais révisé depuis, ce document a été fortement influencé par les représentants de l'industrie. En effet, les tests requis pour évaluer l'impact des pesticides sur les arthropodes sont très limités et peu sensibles et les recommandations du guide permettent de tuer jusqu'à 50 % de la population lors de la pulvérisation d'un seul pesticide. Aussi, des concepts non scientifiques tels que la "récupération" (EN: recovery) prévoient des exceptions pour tolérer une mortalité de 100 % des arthropodes testés, sur la base du raisonnement selon lequel "ils reviendront". Sans compter que dans la réalité agricole, les arthropodes sont exposés à des cocktails de substances pesticides et à d'autres facteurs de stress chimiques; ce

qui n'est pas pris en compte dans l'évaluation. Par conséquent, pratiquement aucun arthropode ne peut survivre avec ce document d'orientation et ils ont peu de chances de "revenir".

Ce document erroné a joué un rôle déterminant dans l'effondrement dramatique des arthropodes auquel nous assistons actuellement en Europe. Pendant de nombreuses années, il a été critiqué à la fois par les scientifiques et par les États membres de l'UE, sans faire l'objet d'une quelconque révision. Après des années de retard, la Commission européenne a finalement donné à l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) le feu vert pour réviser le document d'orientation en juin 2024. Cependant, des documents non divulgués obtenus par PAN Europe, montrent que l'EFSA et son partenaire, l'Université de Wageningen (WUR), n'ont aucune intention d'augmenter le niveau de protection des insectes ou de la biodiversité dans son ensemble. De nouveaux concepts, encore plus néfastes, sont introduits, qui pourraient bien mener à un nouveau document de guidance tout aussi inefficace, voire pire, qui finirait d'achever ce qui subsiste de vie dans les champs agricoles et leurs alentours. L'EFSA et le WUR créent un monde imaginaire qui n'a que peu de liens avec la réalité. Leur travail sur les arthropodes non ciblés est l'opposé de ce qu'ils prétendent: il n'est ni transparent, ni scientifique, ni indépendant, et l'EFSA et le WUR s'emploient activement à saper les règles européennes actuelles de protection de l'environnement. Les travaux de l'EFSA sur les arthropodes non ciblés devraient être suspendus et un nouveau comité, composé de scientifiques et d'entomologistes véritablement indépendants, devrait être constitué pour élaborer un nouveau document d'orientation, en partant de zéro.



Résumé Exécutif

Les arthropodes sont les divers insectes et autres petits animaux “invertébrés”, tels que les araignées, les coléoptères, les mille-pattes, les papillons, les crustacés et les collemboles, qui représentent plus de 80 % de toutes les espèces animales connues sur Terre. Bien qu’ils soient souvent perçus comme des “nuisibles”, ils sont absolument essentiels à la vie sur Terre telle que nous la connaissons. Les arthropodes soutiennent l’équilibre complexe de notre environnement en remplissant d’innombrables fonctions écologiques, telles que la pollinisation, la régulation des ravageurs des cultures, la décomposition, le cycle des nutriments et l’aération du sol. Ils sont les chevilles ouvrières de nos écosystèmes et de ce fait, la base de nos réseaux alimentaires. Par leur incroyable diversité, ils témoignent du miracle de l’évolution et de la richesse de notre monde naturel. Pourtant, les pratiques agricoles intensives - en particulier l’utilisation de pesticides - ont entraîné un déclin spectaculaire de leur population et de leur diversité, la biomasse des insectes ayant chuté de 75 % en Europe au cours des 25 dernières années. Même dans les réserves naturelles, l’effondrement des insectes s’est produit alors que - et ce n’est pas une coïncidence - des cocktails de pesticides pouvaient y être analysés.

Dans ce rapport, PAN Europe analyse de manière critique le “Document d’orientation sur l’écotoxicologie terrestre” de 2002 de l’UE, qui définit les normes de protection et la méthodologie convenues pour évaluer les impacts des pesticides sur les arthropodes non ciblés (NTA, c’est-à-dire les arthropodes présents dans l’environnement qui ne sont pas censés être affectés par les pesticides). Notre enquête révèle que depuis 22 ans, **le système d’évaluation des risques des pesticides de l’UE a non seulement**

échoué à protéger les arthropodes non ciblés, mais a aussi activement contribué à leur déclin en permettant l’approbation de pesticides représentant un “risque élevé” pour ces espèces vitales. Cet échec est dû à la faiblesse choquante des normes de protection du document d’orientation, aux méthodes non scientifiques et aux protocoles d’essai défectueux, qui sont directement tirés du rapport “ESCORT 2”, un document rédigé principalement par des représentants de l’industrie agrochimique en 2000.

Malgré les appels à la révision lancés par les États membres de l’UE dès 2019, les progrès ont été d’une lenteur alarmante, la Commission européenne n’ayant accordé à l’EFSA le mandat d’entamer le processus de révision qu’en juin 2024. Entre-temps, l’EFSA a jeté les bases de la révision en développant sa propre approche de la protection des organismes environnementaux. L’Autorité a collaboré étroitement avec une poignée d’experts partageant les mêmes idées, principalement issus d’une unité de l’université de Wageningen (Wageningen Environmental Research, anciennement connue sous le nom d’Alterra), ainsi qu’avec des sous-traitants du Royaume-Uni, du Portugal et de l’Allemagne. Notamment, une autre partie de la même unité de Wageningen mène des travaux similaires pour l’industrie chimique (CEFIC), ce qui soulève des inquiétudes quant à l’influence potentielle de l’industrie sur les propositions de l’EFSA.

Dans un souci de transparence, PAN Europe a déposé des demandes d’accès aux documents afin de découvrir les travaux préparatoires de l’EFSA sur la mise à jour du guide sur les NTA, y compris les rapports préliminaires du projet de recherche de l’Université de Wageningen sur les NTA. Notre analyse révèle une vérité troublante:



si leur approche est mise en œuvre, la protection des NTA ne sera guère plus que de la poudre aux yeux. La mise à jour des orientations pourrait présenter des risques significatifs dépassant même les défauts de son prédécesseur de 2002 et permettant ainsi la poursuite de la destruction massive de ces organismes vitaux par l'utilisation de pesticides.

D'une part, les principales lacunes des orientations précédentes subsistent, notamment le manque de rigueur scientifique. Il s'agit notamment de l'absence de prise en compte de l'impact des cocktails de pesticides sur les NTA, même si ces derniers sont exposés à de multiples substances pesticides dans l'environnement. En n'évaluant que les effets de l'exposition à une seule substance pesticide sur les NTA, l'ampleur réelle des dommages infligés aux NTA restera largement sous-estimée dans l'évaluation des risques liés aux pesticides. En outre, l'EFSA et la WUR continuent de s'appuyer sur le concept discrédité de "récupération", qui est utilisé pour justifier un niveau élevé de mortalité, tant qu'il y a des indications que la population se rétablira dans un délai d'un an. La récupération est une hypothèse non validée qui n'est pas étayée par des essais sur le terrain, en particulier dans les zones où les refuges pour les NTA sont insuffisants, ce qui les rend vulnérables à l'exposition aux pesticides. Enfin, une fois de plus, les espèces recommandées pour les tests ne comprennent pas les espèces d'arthropodes les plus sensibles. Par conséquent, même si l'évaluation montre qu'il n'y a pas de danger pour les espèces testées, il n'y a aucune garantie que la même conclusion s'applique à toutes les espèces d'arthropodes.

D'autre part, l'EFSA et la WUR introduisent de nouvelles lacunes compromettant en-

core davantage la protection des arthropodes non ciblés dans l'UE. Leur approche contrevient à la législation européenne dès lors qu'elle se concentre étroitement sur la protection d'aspects spécifiques des écosystèmes et de la biodiversité, en donnant la priorité uniquement à ceux qui fournissent des "services" à l'homme. De manière alarmante, ils proposent ainsi d'élever la production agricole au rang de "service" le plus important ("trade-off"), tout en ignorant l'impact préjudiciable connu des pratiques agricoles industrielles actuelles sur les écosystèmes et la biodiversité. L'approche de l'EFSA et de la WUR renverse la protection de la biodiversité en suggérant que les arthropodes n'ont pas besoin d'être protégés, contrairement aux pratiques agricoles et aux pesticides. En outre, l'EFSA et la WUR introduisent la classification "mauvais service" pour des organismes tels que les sauterelles, les acariens et les thrips, laissant ainsi volontairement des groupes entiers de créatures dépourvus de toute protection dans ce cadre malavisé.

L'affirmation de l'EFSA concernant le développement d'une évaluation des risques "holistique de nouvelle génération" est trompeuse. En réalité, elle sert d'écran de fumée à la destruction en cours des NTA. En privilégiant des experts ayant une pensée unique, en ignorant les effets des mélanges chimiques et en autorisant l'option de récupération, l'EFSA viole son engagement en matière d'excellence et d'indépendance scientifique. Les enjeux sont importants: si elle est mise en œuvre, l'approche de la WUR et de l'EFSA affaiblira davantage les dispositions de la loi européenne sur les pesticides en donnant la priorité aux services écosystémiques prioritaires pour l'homme plutôt qu'à la protection de la biodiversité, ce qui ne fera qu'exacerber la crise de la biodiversité.

